Le petit journal de Sépeaux-Saint Romain

Très belles fêtes de fin d'année à tous

www.sepeauxsaintromain.fr Décembre 2024

Sommaire

Infos municipales et intercommunales

Mot du maire..... 3
Etat civil..... 3
Invitation à l'inauguration du buste Jacques-René Tenon 4
La commémoration de l'armistice..... 4
Hommage à Martine Bacheley 5
Recensement 6/7
Communication autour du jardin naturel et type de tonte 8/9
Recyclage de nos poubelles..... 10
Faites des économie sur votre facture d'ordure ménagère . 11
Opticien Mobile..... 12
PanneauPocket 12

Milieu associatif

L'écho de la chasse..... 13
Le Comité des Fêtes.....14/15
Patrimoine & Partage.....16/17
Terre à Silex..... 18

Le coin des gourmands

Blanquette de Saint-Jacques et crevettes..... 19

Renseignements utiles..... 20

Mairie : 14 grande rue 89116 Sépeaux-Saint Romain - Tel : +33(0)3 86 73 16 36
mairie-sepeaux@wanadoo.fr – www.sepeauxsaintromain.fr
Responsable de la publication : Didier Mignon

Le mot du Maire

L'année se termine bientôt et avec elle la parution du dernier petit journal 2024. Je profite de l'occasion pour vous relater les évènements ainsi que les travaux réalisés sur notre commune durant le second semestre.

Avec la participation de la commune de Précy-sur-Vrin, nous avons célébré notre fête nationale, le 13 juillet, à Sépeaux Saint Romain, comme tous les deux ans. La fête a commencé par la restauration organisée par le comité des fêtes et s'est poursuivie à 22 heures par la retraite aux flambeaux, toujours très appréciée des enfants. Il s'en est suivi un magnifique feu d'artifice en musique et le traditionnel bal populaire qui nous a fait danser jusque tard dans la nuit.
Deux autres manifestations nous ont également rassemblées, le méchoui en septembre et la fête de la pomme en octobre, reprise depuis deux ans.

Des travaux de voirie ont été réalisés : pose d'un enrobé dans la descente de la « Croix aux oies » et la côte de « la Créasse », réfection du carrefour entre la route des Coudroits et la route de la Ferté-Loupière, rénovation d'une sortie de route au Grand Bailly et comblement d'une multitude de nids de poule sur les quelques 32 km de route de la commune.
Nous allons enfin pouvoir commencer les travaux du bâtiment technique au 1er trimestre 2025, les études et l'appel d'offre se terminent.

Le 07 décembre nous avons offert un repas à nos aînés qui ont été de plus en plus nombreux a le choisir à la place du colis.

Le samedi **04 janvier 2025**, je vous présenterai mes vœux à 15 h à la salle des fêtes. J'espère vous y rencontrer pour partager un moment et la traditionnelle galette des rois.

Je vous donne rendez-vous le 04 janvier pour les vœux, et je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes.

Didier MIGNON

Maire de Sépeaux-Saint-Romain

Vice président de la communauté de communes du Jovinien

Etat-Civil

MARIAGE

DUPRÉ Thierry et PÉRICA Corinne : 03 août

MEHANNA Marwan et MAGNY Julie : 31 août

DECES

VOULU Geneviève : 09 décembre 2023

MICHEL Colette : 04 septembre

NAISSANCES

CHAUCOT Adrien : 02 septembre

BASTIDE Arya : 16 novembre

Sépeaux-Saint Romain rend hommage à Tenon

A l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jacques René Tenon, célèbre chirurgien et homme de science dont un hôpital parisien porte le nom, un hommage lui est rendu !

Rendez-vous le 21 décembre pour l'inauguration d'un buste sur la place qui porte son nom et une exposition à la salle communale suivie d'un vin d'honneur

Monsieur Didier Mignon
maire de
Sépeaux-Saint Romain

et

l'association
Patrimoine & Partage

Jacques René TENON
né à Sépeaux le 21 février 1724
chirurgien et homme de science
dont un hôpital parisien porte le nom

INVITATION

ont le plaisir de vous inviter à une cérémonie marquant

LE TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JACQUES RENE TENON À SÉPEAUX

Samedi 21 décembre à 14 h 30

Inauguration d'un buste, place Tenon
Exposition, salle communale
89116 Sépeaux-Saint Romain

Sépeaux-Saint Romain
www.sepeauxsaintromain.fr

Patrimoine & Partage
www.patrimoineetpartage.fr

Commémoration de l'Armistice

Il y a un siècle, le monument aux morts de Saint-Romain-le-Preux était érigé en hommage à ceux qui ne revinrent jamais. Lors de son inauguration, le 1er juin 1924, des discours chargés d'émotion furent prononcés, des poèmes récités par les enfants, et la fanfare de la Ferté-Loupière termina la cérémonie en entonnant *La Marseillaise*.

Parmi les interventions, celle de M. Moraisin, président de l'Amicale des Démobilisés, résonne encore aujourd'hui : *« Nous ne devons pas oublier les morts, la guerre qui nous a trop fait souffrir ; nous ne devons pas oublier que ceux qui sont morts, que ceux qui pleurent ont voulu et veulent que cette guerre soit la dernière. Nous devons tuer la guerre, tuer la haine et dénoncer l'égoïsme monstrueux des va-t-en-guerre, lutter pour le désarmement des peuples et l'avènement de la Société des Nations. »*

Le 11 novembre dernier, les élus et les habitants de Sépeaux-Saint-Romain se sont rassemblés devant les deux monuments aux morts de la commune pour se souvenir, pour commémorer ensemble le 106e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 : *« réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »*

HOMMAGE A MARTINE

Au moment du décès de Martine, survenu le 4 Juin dernier, j'ai souhaité lui rendre un dernier hommage bien mérité.

C'est quand elle est venue se présenter en mairie, que Monsieur DIDOUT, alors maire de Saint Romain, lui a proposé d'assurer la préparation et la diffusion du Petit Journal Communal, interrompues par le décès brutal de Pascale DROUIN.

Rapidement, Martine a répondu favorablement à la proposition et s'est très vite mise au travail, à notre grand soulagement, la diffusion du Petit Journal nous semblant très importante pour les habitants habitués à y trouver toutes les rubriques de la vie locale.

Sollicitée par Martine, je me suis engagée à la seconder dans les limites de mes compétences. Le Petit Journal a pu reprendre et s'est développé, notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants. Par son caractère enjoué, ses nombreuses compétences qu'elle aimait partager, sa propre expérience professionnelle, son ardeur au travail bien fait, elle était perfectionniste pour elle-même mais jamais critique pour ceux qui travaillaient avec elle.

A la bibliothèque, Martine a également exercé son bénévolat très utile. Aide aux enfants qui fréquentaient la bibliothèque hebdomadairement. Orientation des enfants vers les ouvrages récemment achetés donc à découvrir. Conseil pour le choix d'un livre à emporter à la maison et aide discrète à l'enfant qui le voulait pour le résumer à ses camarades.
Tout cela dans une ambiance détendue.

Martine, tu nous avais demandé de ne pas pleurer, mais sache que nous pensons toujours à toi comme à une personne d'exception.

Christiane MATHEY

C'est en 2016 grâce à la fusion des communes que nos chemins se sont croisés. C'est naturellement que nous avons repris ensemble le petit journal de la commune.

Que d'échanges et de complicité lors de nos réunions ! Quelle chance ont eue les personnes qui t'ont connue depuis plus longtemps que moi ! J'ai découvert une belle personne toujours le sourire et une artiste dans l'âme. Mais pardessus tout qu'est-ce que j'ai aimé ton humour et ton altruisme, Jusqu'au bout, malgré ta souffrance, c'est celle des autres qui t'inquiétait.

Le petit journal n'est plus le même sans toi qui voulait mettre partout des petites bestioles comme on les appelait. Simplement des petits dessins pour enjoliver les articles et mettre un peu de gaieté.

Au revoir Martine, ton souvenir restera dans le cœur de tous ceux qui t'ont appréciée.

Marie-Claire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025.** Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES FRÉNANTES

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Les agents recenseurs pour notre commune seront

M. LECURIE Christophe et Mme DUPIN Marie

Communication autour du jardin au naturel et des types de tontes

Qu'est ce qu'un sol vivant ?

Un sol vivant est un sol riche et complexe, comme celui d'une forêt, composé d'une multitude d'êtres vivants, faune et flore. Grâce à cette vie et ces interactions qui en découlent, et que nous ne percevons pas forcément, ce sol est plus fertile, moins fragile en cas de stress et constitue un véritable refuge pour la biodiversité.
Un sol vivant, en bonne santé, est aussi un sol qui retient l'eau, qui stocke le carbone, et qui participe donc à limiter le changement climatique

Qu'est ce que la tonte "mulching" ?

« Mulch » en anglais signifie paillage. Par extension le mulching est donc une technique de paillage mais avec du gazon…sur du gazon ! Concrètement, le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulching coupe l'herbe tondue en brins très courts qui sont déposés dans un second temps sur la pelouse via une sortie latérale, elle réalise donc un paillage sur cette pelouse. Avec une tondeuse, grâce aux brins très courts, un bon mulching ne se voit pas !

Quels sont les avantages ?

Cette méthode de tonte permet à l'herbe hachée de se comporter comme un paillis protecteur (contre la sècheresse, les intempéries, le développement des herbes indésirables) mais également comme un engrais naturel gratuit. L'herbe déposée se décomposera naturellement et nourrira votre gazon par la même occasion. Autre avantage non négligeable : tondre vous prend moins de temps car le vidage du bac ou le ramassage de l'herbe n'est plus nécessaire ! pas besoin d'aller déposer votre tonte en déchèterie En automne, plus besoin de balayer la pelouse pour la débarrasser des feuilles mortes. Tondez herbes et feuilles en même temps, elles seront hachées menu tout comme les graminées et formeront un bon paillis riche en carbone.

Comment passer à l'action ?

Il existe des tondeuses mulching, adaptées avec une lame spéciale. La plupart des tondeuses à gazon actuelles sont équipées d'une fonction mulching, y compris parmi les premiers prix. Vous avez déjà une tondeuse ? Vous pouvez facilement y ajouter un kit mulching, disponible pour moins de 50 euros! La tonte mulching

Réseau Compost Citoyen

Qu'est ce que la tonte différenciée ?

Cette méthode de tonte également appelée tonte raisonnée, est une tonte durable qui favorise la biodiversité et la richesse du sol, restaurant ainsi l'écosystème des jardins. Il s'agit donc de tondre moins et mieux, et surtout de ne pas tondre partout de la même manière, afin de garder des îlots "ensauvagés". Certains écosystèmes sont abîmés et que l'on soit jardinier amateur ou confirmé, nous pouvons rapidement et sans frais restaurer la biodiversité qui déserte nos pelouses bien tondues.

Quels sont les avantages ?

Grâce à cette gestion raisonnée, le jardin devient évolutif, mouvant au fil des saisons et des années. Les massifs bougent en fonction des végétaux intéressants qui viennent s'installer. Laisser des zones non tondues permet un accès plus facile à l'eau pour vos plantes, arbustes et vos arbres. Bien sûr, c'est une réduction considérable des arrosages ! La prairie et les zones enherbées sont des lieux de vie de nombreuses espèces animales. Dans une zone laissée libre, on trouve aussi un cortège d'une grande diversité de plantes différentes. De plus, la prairie stocke le CO2 lorsque le gazon, du fait des tontes régulières, le relâche. C'est donc un geste écologique facile à réaliser chez soi ! Enfin, la tonte différenciée économise du temps de travail pour le jardinier, ainsi que du budget.

Comment passer à l'action ?

Quelle que soit la taille de votre jardin, il est possible de pratiquer une tonte raisonnée! Le principe est très simple puisqu'il suffit de tondre seulement là où c'est nécessaire, et à la hauteur nécessaire. Les allées et zones du jardin utilisées seront bien sûr tondues plus court, tandis que certaines zones peuvent ne plus être tondues ou juste une ou deux fois par an! Par exemple, les zones autour d'arbres fruitiers peuvent être laissées enherbées pour un joli paysage, puis tondues avant la récolte pour faciliter le passage.

Recyclage de nos poubelles

Tous les mois des caractérisations au centre de tri d'Ormoy sont effectués ce qui permet de connaitre la quantité et le type des déchets n'ayant rien à faire dans le bac jaune.

Ainsi, afin d'améliorer la qualité du tri sélectif sur notre territoire, une information est diffusée auprès des usagers sur ce sujet. C'est pourquoi est réalisé à chaque caractérisation un petit post avec une information, un déchet à ne pas mettre au tri !

Dans ce cadre, vous trouverez ci-dessous le document sur la dernière caractérisation, où nous avons malheureusement eu plusieurs sacs d'ordures ménagères.

Chaque geste compte et nous souhaitons activement diminuer le taux de refus au centre de tri, pour limiter l'impact économique que cela engendre, et améliorer la qualité de notre flux de recyclables.

FAITES DES ÉCONOMIES SUR VOTRE FACTURE D'ORDURES MENAGERES

Actuellement ,vous payez une redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères suivant le volume du conteneur rouge en votre possession pour un nombre de 20 levées annuelles.

Sachant que nous recyclons de plus en plus dans nos conteneurs jaunes, dans le compostage, dans les conteneurs à verre et la déchèterie, nous avons de moins en moins de déchets ménagers (dit ultimes).

Faite le tri le plus minutieusement possible, cela réduit le volume de déchet. Si vous sortez votre poubelle rouge à moitié vide tous les 15 jours ou 1 fois par mois, voire plusieurs mois.

Penser à prendre un conteneur plus petit, cela vous permettra de diminuer votre redevance incitative. Pour choisir le volume de conteneur, calculer le remplissage **maximum** et le nombre de sortie maximum de 20 levées par an, voire moins.

RÉSIDENCE PRINCIPALE (tarif 2024)

Volume bac	Coût du forfait / an	Nombre de levée
80 L	172 €	20
120 L	216 €	20
180 L	281 €	20
240 L	347 €	20

RÉSIDENCE SECONDAIRE (tarif 2024)

Volume bac	Coût du forfait / an	Nombre de levée
80 L	148 €	12
120 L	179 €	12
180 L	226 €	12
240 L	274 €	12

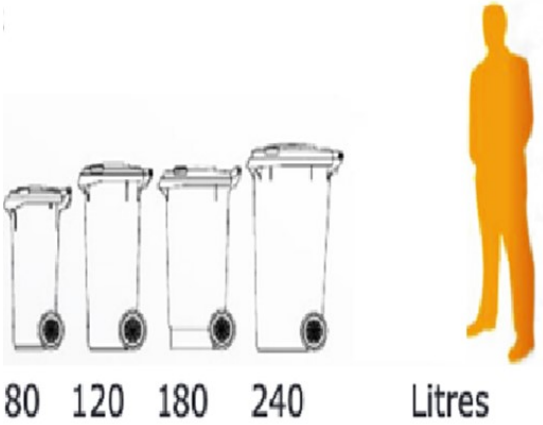

Si vous désirez faire de plus d'économie, vous avez la possibilité de sortir les ordures ménagères en sac rouge

RÉSIDENCE PRINCIPALE (tarif 2024)

Volume sac	Coût du forfait / an	Nombre de levée
30 L	141 €	40
50 L	178 €	40

RÉSIDENCE SECONDAIRE (tarif 2024)

Volume sac	Coût du forfait / an	Nombre de levée
30 L	118 €	20
50 L	140 €	20

Les sacs rouges vous sont offerts chaque année.
40 sacs pour les résidences principales.
20 sacs pour les résidences secondaires.

Albert

Besoin de nouvelles lunettes ?
Agathe, opticienne à domicile se déplace chez vous

Après 10 ans en tant qu'opticienne en magasin, Agathe Deiller a décidé de rejoindre le réseau « Les Opticiens Mobiles ». **Elle se déplace pour vous ou un proche, à domicile** ou en établissements médico-sociaux, sur votre lieu de vie ou de travail.

De l'évaluation de vos besoins, à la réalisation de votre **bilan visuel**[1], elle vous guide dans le choix de votre nouvelle paire de lunettes, parmi une sélection de plus de 140 montures et vous accompagne dans la **prise en charge** du tiers payant.

Une fois que vos lunettes sont prêtes, elle les livre à domicile pour un ajustement personnalisé en conditions réelles, pour **un confort optimal**.

En matière de santé visuelle, **la personnalisation et l'accessibilité sont essentielles**. Avec Agathe, bénéficiez d'**un service optique adapté**. Elle prend le temps de vous accompagner dans toutes les étapes et de répondre à vos besoins, quel que soit votre âge ou votre situation.

[1] Examen à visée non médicale.

« Je me sens à nouveau professionnelle de santé, j'apporte mon expertise et ma bienveillance pour accompagner les patients. Je suis en relation avec des médecins, des ergothérapeutes, des infirmières, des aidants, des familles, afin de proposer la solution la plus adaptée. Les profils des patients sont tous très différents, de 10 à plus de 100 ans ! Pour tous, il est important de s'adapter pour répondre à chaque besoin et apporter un *service individualisé.* » confie Agathe.

LES OPTICIENS MOBILES
Se voir vraiment.

Agathe DEILLER
06 52 00 34 37
adeiller@lesopticiensmobiles.com

PANNEAUPOCKET
Recevez les alertes de Sépeaux-Saint Romain

Soyez informé en temps réel des actualités municipales : l'application **PanneauPocket**.

Le principe de PanneauPocket est simple : il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette et de désigner Sépeaux-Saint Romain en tant que « favori ».

Vous recevrez une notification chaque fois que la mairie publiera une information. Ces informations sont très brèves, par exemple coupure d'eau ou d'électricité, travaux, annonce d'une manifestation, d'un événement, alerte météo…

Simple et gratuite, cette application est anonyme et ne nécessite pas de créer un compte.

L'écho de la chasse

Après une bonne réussite de notre plan de chasse 2023-2024 avec de nombreux sangliers au tableau, nous reprenons nos battues - sangliers et chevreuils- dans une bonne entente et une bonne convivialité.

Trois jeunes de 17 à 20 ans sont venus rajeunir notre équipe: Océane, Mélissa et Maxence.

L'année prochaine trois autres devraient nous rejoindre car certains doivent arrêter.

Les règles de sécurité sont toujours primordiales et sont répétées avant chaque battue.

Des panneaux de signalisation sont mis en place par les chasseurs pour le bien-être des randonneurs et des automobilistes.

Toute notre équipe et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Michel ROBICHON

CHASSEURS RANDONNEURS

Quelques recommandations sont à prendre avant de s'adonner à son loisir en toute sécurité

POUR LE RANDONNEUR

Porter des vêtements clairs ou de couleurs vives, l'idéal étant **un gilet fluorescent.**

Rester sur les sentiers balisés

Être attentif à la signalisation pouvant être mise en place par les chasseurs *(panneaux « chasse en cours»)*.À l'arrivée dans une zone de chasse, ne pas hésiter à allerà la rencontre des chasseurs pour savoir où se déroule précisément la chasse et connaître la zone à éviter.

Du 15 avril au 30 juin, période de naissance de nombreuses espèces animales, tenir son chien enlaisse. Le reste du temps, ne pas le laisser divaguer.

Les organisateurs de randonnées sont invités, via leur mairie ou la FDCY, à contacter les responsables ***des chasses du territoire concerné en fournissant la carte du parcours envisagé.***

POUR LE CHASSEUR

Porter un gilet fluorescent.II est obligatoire lors des chasses au grand gibier collectives (battues).

Signaler la « *chasse en cours* »sur les voies d'accès publiques.

Ouvrir son arme et la décharger à l'approche derandonneurs.

Respecter les chemins ouverts au public sur lesquelstoute chasse est interdite.

Tenir son chien en laisse afin de faciliter la discussion.

Extrait de la plaquette rédigée conjointement par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Yonne et la Fédération Départementale des chasseurs de l'Yonne et conçue par le Département de l'Yonne
www.chasseurdelyonne.fr/actualite-depliant-chasseurs-et-randonneurs-dans-l-039-yonne-6374.html

Le Comité des fêtes de Sépeaux-Saint-Romain

Voici un retour sur les animations du dernier semestre de cette année

Notre Marché resto

Cette année, le 21 juin tombant un vendredi, nous en avons profité pour faire un marché en musique. Malgré le temps, plus qu'incertain, nous avons réussi à manger avant la bonne averse qui a tout détrempée. Après la pluie, le « beau temps », dit l'adage, ce qui s'est vérifié et les participants ont pu danser jusqu'à minuit.

« A la bonne Franquette », notre petit marché resto s'est fini le 05 juillet. ***Nous espérons vous y voir et revoir l'année prochaine***.

Ville à joie

Le comité des fêtes a été sollicité par l'association « Ville à joie » pour organiser la buvette et la restauration lors de leur manifestation du 14 août à la salle communale. Nous avons eu très peu de participants et personne pour se restaurer. Très déçu par l'organisation et la participation de « ville à joie » à notre prestation, nous n'accepterons plus de nouvelle participation en dehors de notre marché.

Pétanque

Le 2ème tournoi de pétanque, organisé par le comité des fêtes, s'est déroulé le 08 juin, ni trop chaud comme l'année dernière, ni trop froid. Treize équipes se sont confrontées dans une bonne ambiance. Le tournoi a été plein de suspens, nous avons assisté à de très jolis coups, les équipes se sont bien battues jusqu'au bout.

Les vainqueurs ont été Mr et Mme Robichon, la coupe de l'année dernière remise en jeu leur a été attribuée. A la fin de la journée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet froid proposé par le comité.

Feux artifice

Tous les deux ans le feu d'artifice est tiré à Sépeaux, nous avons donc eu la joie cette année de participer à l'organisation du feu d'artifice sur la commune.

La retraite aux flambeaux a toujours autant de succès et le défilé de lampions a sillonné le bourg, sous la surveillance des pompiers, pour revenir par le city stade. Le feu était splendide et la musique était en harmonie, merci à notre DJ Karl : que des commentaires élogieux. Merci à nos artificiers qui se sont encore surpassés. La buvette et la restauration étaient organisées par le comité des fêtes. Nous avons servi environ 200 repas. La soirée s'est poursuivie jusqu'à 02 heures 30 du matin sur le parking car cette année le bal était en plein air. Heureusement le temps a été avec nous et surtout pas d'eau.

Méchoui 07 septembre

Notre traditionnel méchoui a toujours autant de succès, nous avons dû encore refuser du monde.

L'ambiance festive nous a permis de passer une très bonne soirée. Patrice, notre DJ depuis trois ans, a su animer la soirée avec brio. Les participants ont apprécié la musique et les jeux, nous avons bien ri.

Seul bémol, certain se sont plaints des légumes, pas assez assaisonnés… Nous essaierons de faire mieux l'année prochaine.

Fête de la pomme 19 octobre

Cette année nous avons été obligés d'acheter une tonne de pommes à un prix supérieur. Nous en avons pressé une tonne et demi pour un jus frais. Hélas nous avons eu moins de visite que l'année dernière, nous avons quand même vendu 300 litres, seule occasion de consommer un jus 100% pomme et non pasteurisé. Heureusement que vous êtes venus nombreux déguster le boudin aux pommes proposé le midi. Cela nous a permis de rentrer dans nos frais.

Merci à tous nos bénévoles qui donnent de leur temps mais aussi à ceux qui nous préparent des plats et des pâtisserie et à tous ceux que nous prêtent du matériel et contribuent au bon déroulement de nos manifestations.

Date à retenir

L'**A**ssemblée **G**énérale du comité des fêtes aura lieu le
11 janvier à 15 h à la salle communale
Suivi d'un verre de l'amitié et de la galette
Ouvert à tous venez nombreux, vous êtes les bienvenus

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent de très belles fêtes et espèrent vous voir nombreux participer aux animations proposées

L'équipe du comité des fêtes

80e anniversaire de la libération

Une exposition pour rendre hommage aux résistants et alliés

Durant l'été 1944, au cœur de la libération du territoire, Sépeaux et Saint-Romain-le-Preux ont été témoins d'évènements qui ont marqués l'histoire des deux villages maintenant réunis. Des hommes et des femmes, au péril de leur vie, se sont levés pour combattre l'ennemi. À l'occasion du 80e anniversaire de ces événements, Patrimoine & Partage a proposé un voyage dans le temps, une immersion dans le passé pour honorer ces résistants et alliés, et pour comprendre les moments clés qui ont façonné notre histoire locale.

L'embuscade du 24 juillet 1944

Le 24 juillet, le commando du maquis de l'Étang-Neuf, affilié au réseau « Jean-Marie Buckmaster », et le corps franc du Groupe Bayard vont intercepter un convoi allemand sur la RN Joigny-Montargis. Après avoir stoppé un side-car allemand et exécutés ses occupants à la « Mardelle David », ils vont tendre une embuscade à une colonne allemande de quatorze véhicules comprenant des canons antiaériens et une automitrailleuse, au niveau du bois des Forts. L'attaque aurait impliqué 64 résistants bien armés. Les pertes allemandes sont estimées à 7 morts et entre 15 et 20 prisonniers et aucun résistant n'a été tué.

L'exposition qui a eu lieu les 24 et 25 août dernier a mis en lumière ces instants historiques à travers des panneaux explicatifs, ainsi que la présentation de divers matériels et uniformes d'époque issus de la collection personnelle de Bastien Chevot, initiateur du projet.

17 août 1944, les résistants rassemblés à Sépeaux

La période de « libération » commence le 17 août 1944, lorsque le commandant Paul Herbin du Groupe Bayard ordonne à ses chefs de secteur de rallier les maquis avec tout le personnel armé depuis le 6 juin. Ce jour-là, Herbin organise un grand rassemblement de résistants au cimetière de Sépeaux. Selon des témoignages, le groupe comptait entre une centaine et 150 résistants, voire plus, qui seront cachés et formés dans les hameaux des Grilots, de la Fosse Simon, de Preux et des Grillots, jusqu'à la libération de Joigny, le 22 août.

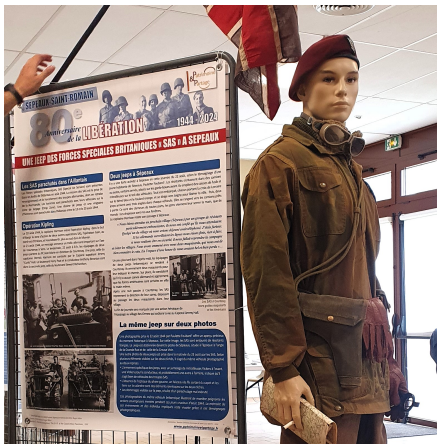

23 août 1944, un massacre à Sépeaux

Le 22 août; les FFI partent pour Joigny, laissant derrière eux du matériel et quelques hommes à Sépeaux. Le lendemain, le commandant Herbin envoie des résistants récupérer des armes cachées. Lors du retour, la deuxième camionnette des résistants tombe nez à nez avec une colonne allemande de 40 véhicules sur la route de Précy. Les allemands mitraillent le véhicule, tirent sur les maquisards, qui, blessés plus ou moins grièvement, sont achevés pour cinq d'entre eux par les Allemands à coups de crosse. Un des maquisards échappe au massacre en simulant la mort après avoir reçu une balle dans sa casquette, et un autre est caché dans le fournil du boulanger. La stèle posée dans l'angle extérieur de l'église de Sépeaux rappelle ce drame.

Cette exposition n'avait pas pour ambition d'être exhaustive mais de mettre en lumière, avec la prudence nécessaire, une période clé de l'histoire locale en croisant différentes sources, telles que des documents d'archives, des ouvrages, publications et témoignages.

Vous pourrez retrouver tous les panneaux explicatifs sur le site de l'association : la liste des 72 résistants nés ou domiciliés à Sépeaux et à Saint-Romain, des informations sur le contexte à l'époque et les interactions entre les différents groupes de résistants, des photos prises à Sépeaux et Saint Romain lors de la libération, et également le parcours de deux résistants, André Boulmier, mort pour la France en 1945, et Roger Milon, qui nous a fait l'honneur de venir lors de cet évènement, apporter son témoignage de résistant alors qu'il était âgé de 17 ans.

Dominique et Jean-Louis Mutti

Retrouver l'exposition virtuelle sur ww.patrimoineetpartage.fr

Patrimoine & Partage

Retenez la date !

Bientôt l'assemblée générale de Patrimoine & Partage

L'Assemblée générale de Patrimoine & Partage est toujours un moment privilégié. C'est l'occasion de revenir sur l'année qui vient de s'écouler, d'informer sur les projets à venir, mais surtout de se rencontrer et d'échanger, de tisser des liens, de partager des idées.

Ouverte à toutes et tous, adhérents et non-adhérents., que vous connaissiez déjà l'association, ou simplement curieux de la découvrir l'association, vous êtes les bienvenus !

ASSEMBLEE GENERALE
Samedi 18 janvier 2025 à 15 h, salle communale

Patrimoine & Partage vous souhaite une belle fin d'année et vous donne rendez-vous en 2025

Terre à Silex

Randonnée le mercredi à 14 h

Rendez-vous place Jean Moulin
à La Ferté-Loupière (en face de la mairie)

Bibliothèque

Ouverture chaque 1er mardi du mois de 14 h à 16 h 30
Ancienne mairie de Saint-Romain (en face de la pisciculture)

Théâtre

8 Février 2025 :
le Théâtre de la Roselière Quarantaine
de Jean-Pierre Martinez

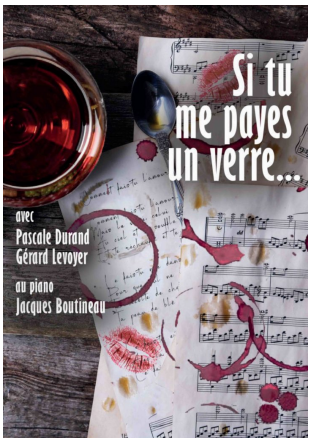

1 Mars 2025 :
Compagnie Fauteuils et Strapontins
Si tu me payes un verre
de Gérard Levoyer, Bernard Dimey,
Victor Hugo et …

29 Mars 2025 :
les Nébuleux : les muses orphelines
de Michel Bouchard

Toutes les représentations ont lieu à 18h,
salle des fêtes de La Ferté Loupière

Blanquette de Saint-Jacques et de crevettes

Préparation : Préparation 20 min, Cuisson 45 min

Ingrédients pour 4 pers.

300 g Noix de saint jacques
320 g Crevette(s)
200 g Champignon(s) de Paris
50 g Oignon(s)
200 g Carotte(s)
25 cl Lait
1 Bouquet garni
1 Jaune d'œuf
1 c. à soupe jus de citron
20 cl Crème liquide
20 g Farine
50 g Beurre, Sel poivre

1. Si noix de saint jacques congelées : versez dans un petit saladier 50 cl d'eau tiède et 25 cl de lait et faites tremper les noix de Saint-Jacques dans ce mélange jusqu'à ce qu'elles soient décongelées. Séchez-les bien ensuite sur du papier absorbant puis réservez-les.

2. Commencez en décortiquant les crevettes, conservez les têtes et les carcasses dans une petite casserole.

3. Entaillez le dos des crevettes pour enlever la veine noire, puis réservez les crevettes.

4. Ajoutez le vin blanc, 10 cl d'eau et le bouquet garni dans la casserole contenant les carcasses des crevettes et faites revenir le tout pendant une dizaine de minutes. Filtrez ensuite le tout en écrasant bien les carcasses pour récupérer le plus de jus possible et réservez-le.

5. Versez les carottes dans une casserole d'eau et faites-les cuire pendant une quinzaine de minutes. Égouttez-les et réservez.

6. Mettez les oignons et les poireaux dans une poêle avec 20 g de beurre et faites-les revenir en remuant régulièrement pendant 3 minutes puis ajoutez les champignons et prolongez la cuisson 5 minutes toujours en remuant bien. Ajoutez alors les carottes, les crevettes et faites revenir jusqu'à ce que les crevettes commencent à colorer.

7. Faites chauffer une poêle à feu vif et faites-y revenir les noix de Saint-Jacques avec 10g de beurre, il faut juste les colorer de chaque côté. Puis déposez-les dans la poêle contenant les légumes et les crevettes.

8. Faites fondre 20 g de beurre dans une petite casserole puis jetez-y la farine et remuez vivement. Ajoutez le jus des carcasses de crevettes et remuez bien.

9. Battez dans un bol la crème, le jaune d'œuf et le jus de citron.

10. Versez ce mélange dans la casserole et laissez épaissir pendant 3 minutes en remuant régulièrement. Versez cette sauce dans la poêle contenant tous les autres ingrédients et faites réchauffer le tout pendant 5 minutes en remuant délicatement.

12. Servez tout chaud en parsemant éventuellement quelque pluches de cerfeuil ou de persil

Passez de très belles

L'équipe du Petit Journal

Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket et notre site internet :
sepeauxsaintromain.fr

Renseignements utiles

Secrétariat de mairie
Lundi , jeudi, vendredi
de 8h00 à 17h00
Mardi de 8h00 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h00
Tél: 03.86.73.16.36

Permanence du maire ou d'un adjoint
Mardi de 16h30 à 18h30
Possibilité de rendez-vous,
vendredi (après-midi) et samedi (matin)

Agence postale communale
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 08h30 à 12h00

Fermeture de la mairie et de l' agence postale :
du 23 décembre au 01 janvier 2025 inclus

Urgences
Pompiers **18**
SAMU **15**
Gendarmerie **17**
Numéro d'appel d'urgence européen **112**

Infirmières à domicile
03 86 80 21 96
06 61 05 87 21

Unité Territoriale de Solidarité du Jovinien
03 86 92 08 30

Ambulance / VSL
BCG : 03 86 63 94 16
Ambulances Bleu : 03 86 91 41 10
Renard : 03 86 35 98 98
Saget : 03 86 91 57 94 – 06 79 26 36 81

Taxi
Nathalie : 06 69 19 61 41
Tenaudier : 06 07 23 87 91
Tiranos Gilles : 06 07 61 19 76

Bibliothèque
Saint-Romain : ouvert le 1er mardi du mois de 14h à 16h30

Petit Journal
lepetitjournaldelacommune@gmail.com

Associations
Comité des Fêtes : 06 80 56 21 46, comitédesfetes89116@gmail.com
Patrimoine et partage : 06 31 83 55 27, patrimoineetpartage89@gmail.com
APE les 3 tableaux : 06 28 75 47 90, les3tableaux@hotmail.fr